

CONSEIL D'ADMINISTRATION

24 mars 2026

RAPPORT du DIRECTEUR

Ce Conseil d'Administration est essentiellement consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de l'année écoulée. Les grandes lignes de cette analyse figurent dans le rapport de l'ordonnateur et celui de l'agent comptable. Le détail vous sera présenté en séance.

L'année 2025 a été marquée par un ralentissement des financements régionaux, tant en matière de formation que d'investissements. À cela s'est ajoutée une forte inertie politique dans l'élaboration et la validation du budget national. Ces deux facteurs ont entraîné un décalage de trésorerie, qui se traduit cette année par un résultat comptable négatif. Par ailleurs, des aléas climatiques et sanitaires ont également eu un impact défavorable sur les résultats économiques de certaines de nos structures.

Ce qu'il faut retenir donc de l'observation de l'année 2025 d'un point de vue budgétaire, malgré des facteurs exogènes défavorables, l'EPLFPA de PAU-MONTARDON limite ses pertes en fonctionnement à - 138 532,30 €.

L'analyse des chiffres du compte financier 2025 montre une forte disparité des résultats en fonction des centres.

Les exploitations de l'EPLFPA sont toutes déficitaires. Fortement impactées par les aléas climatiques et sanitaires, elles n'ont pas réussi à retrouver un équilibre financier. Néanmoins, les investissements réalisés sur les exploitations d'Orthez et d'Oloron devraient permettre à ces deux structures de présenter un bilan positif en 2026. En revanche, la persistance d'un déficit, année après année, sur l'exploitation de Montardon nous conduit à envisager une évolution vers une autre forme de production agricole. S'agissant de l'atelier agroalimentaire, devenu centre constitutif depuis le 1er janvier dernier, celui-ci consolide progressivement son modèle économique grâce à des partenariats avec les collectivités locales. Les prévisions pour l'année à venir laissent entrevoir une sortie de la zone de déficit observée en 2025.

Le CFPPA constate un recul fort de son résultat de fonctionnement. Ce centre présente un bilan négatif en fonctionnement de - 126 283 €. C'est le centre qui subit le plus fortement le décalage de trésorerie imposé par les financeurs. A cela il faut ajouter une augmentation de la masse salariale due aux mécanismes du déroulé de carrière des agents.

Le CFA, comme à son habitude présente un résultat positif de + 325 297 € malgré une augmentation des charges salariales dues, à l'instar du CFPPA, aux mécanismes du déroulé

de carrière des agents. Il est à noter que le montant de prise en charge des apprentis par les OPCO est en baisse pour certaines formations. Il est annoncé pour l'année prochaine à nouveau de futures baisses de prise en charge.

Les trois lycées constituent les centres les plus touchés. Ainsi, le LPA d'Orthez affiche un déficit de fonctionnement de -9 336 €, celui d'Oloron un déficit de -35 489 €, et le LEGTA de Montardon un déficit de -73 538 €. L'analyse comptable révèle que le cumul de ces trois déficits atteint près de 119 000 €. Cette situation s'explique notamment par la baisse de la dotation de fonctionnement attribuée par notre tutelle régionale, qui se fait sentir depuis trois ans et en montre aujourd'hui les limites. Il convient toutefois de souligner que nous avons démontré auprès de la tutelle régionale les efforts de rationalisation engagés dans la gestion des moyens au sein des deux LPA. Ces efforts ont été reconnus par la Région, ce qui se traduira par une augmentation de notre dotation de fonctionnement pour l'année 2026.

Le fond de roulement affiché pour le compte financier 2025, montre une assise financière solide avec un résultat de 3 508 770 €, soit 124 jours de fonctionnement. Résultat qui reste remarquable, la compétence et l'innovation incarnées par le travail de la communauté éducative portée par une gestion saine et rigoureuse des personnels en charge des budgets permettent à l'EPLEFPA de s'affirmer comme la place forte de la formation dans les Pyrénées-Atlantiques.

Toutefois, que devons-nous envisager pour l'avenir ? L'année 2026 s'annonce délicate : le contexte géopolitique, les conditions climatiques et les enjeux sanitaires créent une forte incertitude dans l'élaboration de nos prévisions budgétaires. La décision modificative présentée lors de ce premier conseil d'administration 2026 fait apparaître une diminution du nombre de jours de fonctionnement, passant de 124 jours en 2025 à 65 jours prévisionnels fin 2026. Il ne s'agit bien entendu que d'une estimation. Malgré cet environnement instable, nous poursuivrons nos investissements dans nos outils de formation et de production afin de répondre aux besoins de nos apprenants, futurs acteurs du monde rural de demain.

Bon Conseil d'Administration